

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 3
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre février deux mille vingt cinq à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le mardi 18 février 2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Evelyne BAUD a donné pouvoir à Sarah MICHON, Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST.

Absents excusés : Sarah RENAUD, Sébastien HULIN.

Absents : Corinne BAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D24022025_04 : Création d'un Club House Multi-Associations

Considérant la délibération n°D09122024_02 du Conseil Municipal autorisant Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement par anticipation du vote du budget primitif 2025, La création d'un Club House multi-associations doté d'un espace de convivialité, d'un espace de stockage et de deux sanitaires PMR (1 extérieur et 1 intérieur) répond à un besoin avéré des associations en place sur la Commune.

En effet, le terrain stabilisé rue Jean Bouin est à la fois un point de ralliement pour diverses associations telles que l'Association Athlétic Club des Achards (ACPA), l'Association Retraite Sportive (ARA) mais également un lieu de pratique sportive actuelle avec l'Association Achards Vendée Pétanque (AVP) et l'Amicale des Boulistes.

Son installation permettrait de privilégier les instants conviviaux avant et après la pratique des différentes activités, de permettre des rassemblements à l'abri des intempéries et d'apporter une solution de stockage pour ces associations qui pratiquent des activités de plein air nécessitant malgré tout l'utilisation de matériels actuellement stockés dans des salles non appropriées et distantes de ce site.

Enfin, l'intégration de sanitaires PMR accessibles de l'extérieur dans ce projet solutionne la problématique rencontrée avec les sanitaires actuels du boulodrome qui sont vétustes et ne répondent pas aux normes en vigueur en matière d'accessibilité.

La réception de cet équipement est envisagée pour octobre 2025.

Lynda PRUVOST présente au Conseil Municipal l'estimation du projet de Création d'un club House Multi-Associations rue Jean Bouin en phase APD :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux			
Génie civil/ VRD	45 000,00 €		
Modulaire	147 000,00 €		
Frais annexes : compteurs réseaux élec fibre, clés, alarme	20 000,00 €		
		Autofinancement (100%)	212 000,00 €
TOTAL DEPENSES	212 000,00 €	TOTAL RECETTES	212 000,00 €

Ainsi que le planning prévisionnel des travaux.

Détail	2025									
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Consultation des Entreprises (3 sem)		24/2	14/3							
Ouverture des offres			17/3							
Présentation du Rapport Analyse des Offres (2sem)			17/3	7/4						
CM attribution MP travaux				28/4						
Notification marché+ OS démarrage (Délai 11 jours)					15/5					
Dépôt PC / Entreprises					av 31/5	affichage	affichage	affichage	affichage	
Mise en fabrication du Modulaire / Entreprises										
Travaux préparatoires modulaire / Entreprises										
Travaux installation modulaire / Entreprises										
Réception de travaux										15/10

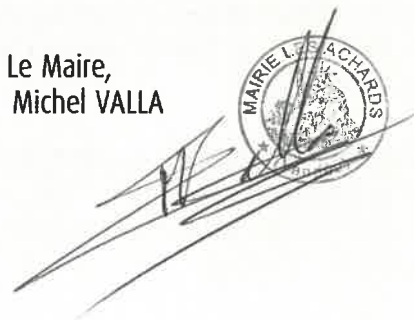
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve l'Avant-Projet Définitif,
- approuve le plan de financement ci-dessus exposé,
- inscrit le montant des travaux au budget 2025,
- autorise Monsieur le Maire à lancer les marchés publics liés à ce projet et à signer tout document se rapportant à cette opération.

La secrétaire de Séance,
Lynda PRUVOST



Le Maire,
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 03/03/2025
Au registre